

DASHBOARD AU 30.06.2025

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Diversifié	Pas de benchmark	17	122

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)
1 2 3 4 5 6 7	1,55 %	2,35 %

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 30.06.2025 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	1,55	0,37	1,34	1,55	3,35	7,30	7,33	-3,67	0,86

Performances calendaires au 30.06.2025 (en %)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
FONDS	3,03	4,69	-12,80	1,92	-4,20	16,45	-5,77	3,92	0,77	3,95

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Par type d'actif*

Actions	10,41
Europe	3,96
Etats-Unis	2,68
Japon	1,10
Emergent	1,85
Global	0,82
Obligations	59,02
EUR Souveraines	8,87
EUR Privées Haut Rendement	0,60
EUR Privées de Qualité	23,04
EUR Indexées Inflation	3,59
EUR Aggregate	15,90
USD Souveraines	3,21
Emergents HC - Souveraines	1,84
Global Aggregate	1,98
Derivatives Cash Correction	-9,61
Autres	12,97
Autres	12,97
Cash & Equivalents Cash	27,20
Total	100,00

Principales positions

BNPP FD SUST ENH BD 12M I C	15,90
BNPP E CORP BD SRI PAB 1-3Y T I C	15,36
BNPP SRI INVEST 3M I C	14,99
BNPP MONEY 3 M I C	11,99
BNP PARIBAS EASY JPM ESG EMU GOVERNMENT	6,94
BNPP FD SUST EURO CORP BD I C	6,44
BNPP E JPM ESG EMU GB IG 3-5 T I C	4,95
BNPP FD EURO INFL-LINKED BD I C	3,59
BNPP E MSCI EUROPE MIN TE C ETF-E	2,00
BNPP FD SOCIAL BD I C	1,98

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.06.2025

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

*

• Cash et Cash Equivalents: Somme des positions en liquidités et en fonds monétaires, des expositions résiduelles nettes liées aux produits dérivés sur devises, ainsi que les contreparties des expositions en produits dérivés (déduites ou ajoutées à l'exposition globale de manière à ce que le total de l'exposition somme à 100%).

• Aggregate: Position contenant des titres obligataires souverains et privés.

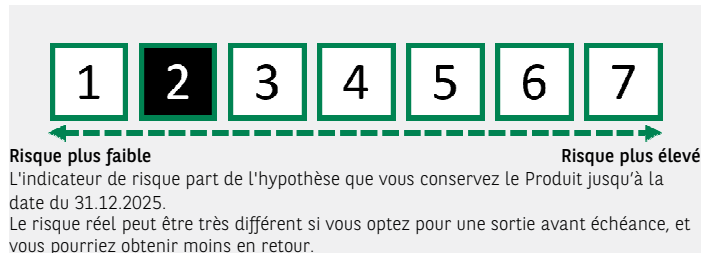
• HC: HC signifie « hard currency », i.e. devise forte. Cette position comprend les titres obligataires émergents émis en devises fortes.

• LC: LC signifie « local currency », i.e. devise locale. Cette position comprend les titres obligataires émergents émis en devises locales.



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

Fonds

Volatilité	3,78
Ratio de Sharpe	-0,16
Sensibilité (poche obligataire)	2,18

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

L'investissement dans différentes catégories d'actifs en respectant une diversification internationale justifie la catégorie de risque. Plus il se rapproche de la date objectif, plus l'investissement en actifs plus risqués diminue et, par conséquent, le risque global diminue aussi.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit:** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- **Risque lié aux instruments dérivés:** l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	2,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants estimés (31.12.24)	1,04%
Commission de gestion max.	1,20%

Chiffres clés

VL	23,77
12M VL max. (30.06.25)	23,77
12M VL min. (01.07.24)	22,98
Actif du compartiment (EUR mn.)	122,01
Première VL	20,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	FR0010390807
Code Bloomberg	BNPP27P FP

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS PERSPECTIVES de droit français
Durée d'investissement recommandée	Conserver jusqu'à échéance 31.12.2025
Nombre de part minimum initial	0.0001
Éligible au PEA	Non
Domiciliation	France
Date de première VL	27.11.2006
Gérant(s)	Olivier RETIERE
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK LIMITED
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 2
Catégorie AMF	3 - Communication limitée au prospectus



Caractéristiques

Article SFDR

Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



GLOSSAIRE

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité (poche obligataire)

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP Paribas Asset Management Europe peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

